

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du mardi 8 mars 2016

Résolution: CA16 22 0088

---

**Résolution pour le développement d'un lien cyclable entre le Sud-Ouest et le centre-ville de Montréal en 2016**

Attendu que la programmation des voies cyclables 2016-2017 de la ville centre n'a pas encore été dévoilée;

Attendu que la programmation des voies cyclables 2015-2016 ne comprenait le développement que d'un seul lien cyclable dans le Sud-Ouest;

Attendu qu'aucun nouveau lien significatif n'a été développé dans le réseau cyclable du Sud-Ouest en 2014-2015, et ce, malgré plusieurs demandes;

Attendu que la division des transports actifs et collectifs de la Ville est responsable du développement et de la programmation des voies cyclables montréalaises;

Attendu les demandes claires et répétées du Sud-Ouest des dernières années concernant ses priorités en matière de développement du réseau cyclable dans l'arrondissement;

Attendu que le Sud-Ouest est un arrondissement dense, se situant au centre de l'île de Montréal, en faisant donc un endroit prioritaire où développer le réseau cyclable;

Attendu que le réseau cyclable du Sud-Ouest est incomplet et caractérisé par plusieurs liens manquants (ex. : aucun axe nord-sud vers le centre-ville, aucun lien dans Griffintown, peu d'offres dans le district de Saint-Paul – Émard ou dans l'ouest de Saint-Henri, etc.);

Attendu que selon le dernier recensement de Statistique Canada, l'arrondissement du Sud-Ouest se classait quatrième (sur 19 arrondissements) en termes de pourcentage de la population se rendant au travail en utilisant une forme de transport actif;

Attendu qu'il n'y a aucun lien cyclable direct entre l'arrondissement du Sud-Ouest et le centre-ville de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

Attendu que le Sud-Ouest comporte plusieurs intersections dangereuses devant être réaménagées et sécurisées pour les cyclistes et les piétons;

Attendu que le développement du réseau cyclable est essentiel à la sécurisation des cyclistes et des piétons;

Attendu que la demande citoyenne pour des liens cyclables est de plus en plus forte dans l'arrondissement du Sud-Ouest, notamment en raison de l'augmentation de la population étudiante et de jeunes familles;

Attendu que le Sud-Ouest représente un bassin important de résidents qui travaillent au centre-ville de Montréal.

Attendu que la rue Guy serait la rue la plus stratégique pour lier le Sud-Ouest et le centre-ville;

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Benoit Dorais

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande formellement que la Division des transports actifs et collectifs de la Ville de Montréal fasse une priorité de l'aménagement d'un lien cyclable sur la rue Guy pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.14